



DESCRIPTIF DE POSTE

♦ **Intitulé du poste : Inspecteur/rice de salubrité**

♦ **Cadre statutaire :**

Catégorie : B

Filière : Technique

Cadre d'emploi : Technicien territorial

♦ **Définition du poste :**

Mise en œuvre des procédures réglementaires en matière d'hygiène, de sécurité et de salubrité et publiques sur les bases de CGCT, CSP et CCH, code l'environnement et Règlement sanitaire départemental.

♦ **Missions principales :**

- Visites et contrôles en hygiène de l'habitat, hygiène alimentaire, environnement et sécurité des établissements recevant du public ;
- Participation aux commissions Communales de Sécurité ;
- Visites et instruction des demandes d'autorisation de mise en location ;
- Dossiers de regroupements familiaux (visites et rapports) ;
- Signalement des problèmes de saturnisme infantile ;
- Intervention en cas de nuisances et conflits de voisinage lorsque les pouvoirs de police du Maire s'appliquent ;
- Suivi des arrêtés d'insalubrité avec l'ARS ;
- Suivi des camps ROMS ;
- Participation à des réunions (bailleurs, GUP, etc...) ;
- Rédaction de notes et rapports ;
- Information du public sur les domaines de compétences ;
- Vérification des signalements d'animaux morts ou errants, saisine de la SACPA (service pour l'assistance et le contrôle du peuplement animal) ;
- Demande de devis, contacts avec les prestataires du service, les partenaires ;
- Suivi et relance des dossiers ;
- Participation à l'élaboration du budget.

♦ **Compétences requises :**

- Connaissances juridiques sur les pouvoirs de Police du Maire et leur mise en application (salubrité, santé, sécurité, environnement et tranquillité publique) ;
- Connaissances et bâtiment, en hygiène alimentaire, en environnement ;
- Connaissance du fonctionnement et de l'organisation de la collectivité ;
- Connaissances des différents partenaires de la collectivité (administrations locales, services d'Etat, etc...) ;
- Maîtrise des outils bureautiques.

♦ **Qualités et aptitudes requises :**

- Mise en œuvre des procédures juridiques ;
- Savoir mesurer le degré d'urgence et hiérarchiser les demandes en fonction des risques, apporter une réponse adaptée ;
- Capacités rédactionnelles ;
- Dépose de produits 3D.

♦ **Conditions d'exercice :**

- Rigueur (notamment pour les procédures juridiques) ;
- Confidentialité et neutralité ;
- Sens des relations humaines avec le public, dialogue ;
- Sens des priorités et de la gestion des risques (juridiques, santé et sécurité publiques) ;
- Autonomie et initiative ;
- Sens de l'organisation ;
- Capacité à travailler en équipe et de manière partenariale (services Etat, CAPC, OPAH, etc...) ;
- Savoir rester dans son domaine de compétences.

♦ **Moyens :**

- 1 véhicule
- 1 détecteur de CO
- 1 télémètre
- 1 poste informatique + téléphone + téléphone portable
- 1 testeur d'huile
- 1 hygromètre
- 1 lampe torche
- Chaussure de sécurité + 1 veste + bottes
- Carte de fonction
- Assermentation
- Assurance fonctionnelle

◆ **Relations hiérarchiques :**

- Responsable : Responsable du service communal de l'Hygiène, de l'environnement et de la sécurité

- Collaborateurs : La secrétaire et le(s) inspecteur(s) de salubrité

◆ **Relations fonctionnelles :**

- **Internes** : tout service de la ville, direction générale, élus

- **Externes** : CAPC, population, prestataires, service de l'Etat

◆ **Diplômes et permis obligatoires :**

Bac+2 (DUT, BTS...)

Permis B